

INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°17 du 19 août 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte
d'Azur, Rhône-Alpes

Mouche de l'olive

Les mouches sont nombreuses dans les pièges et les risques de piqûres importants, assurez la protection de vos olives.

Œil de Paon

La prudence s'impose.

Irrigation

Les chaleurs ne sont pas excessives mais le vent augmente la déshydratation des arbres.

Délais avant récolte

La récolte des olives vertes approche, attention à respecter les délais avant récolte. Retrouvez la liste des produits par DAR en page 4.



Des trous de sortie de mouche sont observés

Mouche de l'olive

Observations *:

Les mouches en vol et les piqûres de ponte sont nombreuses sur tous les terroirs oléicoles. En revanche les larves ne se sont pas développées partout, trois situations sont à distinguer :

- Cas général des vergers traités au bon moment avec des barrières ou des insecticides : les piqûres de ponte sont parfois nombreuses mais les dégâts sont insignifiants.
- Vergers non-traités ou traités au mauvais moment : de nombreuses piqûres de ponte sont visibles mais les larves ne se sont pas développées, les dégâts sont insignifiants. C'est le cas de certains secteurs du haut Var, des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse.
- Vergers non-traités ou traités au mauvais moment : de nombreuses piqûres de ponte sont visibles et les larves se sont développées, les dégâts sont importants, parfois catastrophiques. C'est le cas sur tous les terroirs oléicoles du Languedoc et toutes les zones proches du littoral en Provence.

Évaluation du risque *:

Le niveau de risque reste important sur tous les terroirs oléicoles.

Préconisations :

- **Vous n'avez pas de dégâts : gardez une stratégie barrière.**
- **Vous observez une augmentation brutale du nombre de mouches dans vos pièges : choisissez un adulticide.**
- **Vous observez une augmentation brutale du pourcentage d'olives avec des piqûres de ponte et un développement larvaire : choisissez un larvicide curatif.**

L'alternance de journées de vent et d'épisodes orageux a rendu les applications de traitements difficiles parfois impossibles cet été. N'hésitez pas à traiter tard le soir ou tôt le matin.

Tous les secteurs oléicoles	 Stratégie barrière	<p>Renouvelez-la dès l'apparition de zones non couvertes sur les olives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisissez une argile blanche calcinée (kaolin) par exemple Sokalciarbo wp : 30 kg/ha, délai de rentrée : 6 heures ; ZNT : 5 m; Sans délais avant récolte, 210 kg/ha maxi par an - D'autres produits existent à base de talc, de carbonate de calcium... <p>Méthode alternative : aucune</p>
	 Stratégie adulticide préventif	<p>Choisissez la stratégie adulticide, uniquement si le nombre de mouches augmente brutalement dans vos pièges sur votre parcelle. Trois matières actives peuvent être utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La plus recommandée : Spinosad. spécialité commerciale, Synéis appât : 1,2 l/ha dans 30 l de bouillie; 4 applications /an maximum ; délai de rentrée : 6 heures ; ZNT : 5 m; Délais Avant Récolte : 7 j. Application en grosses gouttes en fin de journée sur 10 % de frondaison seulement sur les faces sud des arbres. Utilisable en agriculture biologique. Si le nombre de mouche augmente encore dans les jours qui suivent renouvelez l'application une seconde fois. • Lambda cyhalothrine (nombreuses spécialités) : dose/ha selon spécialités ; 2 applications /an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte : 7 j • Deltaméthrine (Décis protech, Spil protech...) : 0,083 l/ha ; 3 applications /an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte 7 j <p>Méthode alternative : préférez la stratégie barrière</p>
	 Stratégie larvicide curatif	<p>Choisissez la stratégie larvicide, uniquement si le taux d'olives avec des larves dépasse le seuil de risque. Définissez ce seuil selon le niveau de risque que vous acceptez de courir ; généralement entre 3 et 10 %.</p> <p>Deux matières actives peuvent être utilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diméthoate (Rogor plus, Dimate BF400...) : 0,075 l/ha ; 2 applications / an maximum ; délai de rentrée : 48 heures ; ZNT : 5 m; Délais Avant Récolte : 28 j • Thiaclopride (Alanto, Calypso, Cousto...) : 0,025 l/ha ; 2 applications / an maximum ; délai de rentrée: 48 heures ; ZNT : 50 m; Délais Avant Récolte : 14 j <p>2 traitements maximum / an / matière active</p> <p>Méthode alternative : préférez la stratégie barrière.</p>
	Attrack & kill	<p>Dispositif recommandé pour les oliveraies d'au moins 1 ha, très isolées d'autres vergers d'oliviers. Le principe est comparable à un adulticide avec attractif.</p>

• Agriculture biologique

Choisissez entre les stratégies barrière, adulticide (spécialité Synéis appât) ou « attract & kill » selon les recommandations ci-dessus.

• Oléiculteur amateur (sans Certiphyto)

Seuls les produits de la gamme « Emploi Autorisé dans les Jardins » peuvent être employés si vous n'avez pas de certiphyto. Dans la lutte contre la mouche, vous pouvez choisir entre 3 stratégies :

- stratégie « barrière » à base de kaolin ou de talc (exemples : Argi Jardin, Baraka...), c'est la méthode la plus adaptée et la plus efficace.
- stratégie « adulticide » à base de delthaméthrine avec la spécialité Décis jardin, uniquement si vous avez un suivi précis avec des pièges indicatifs, sinon son efficacité est limitée. Reportez vous à la stratégie « adulticide ci-dessus ».
- « lutte par piégeage » en installant un piège alimentaire par arbre et à condition que votre verger soit suffisamment éloigné de tout autre oliveraie non traitée. Les résultats sont plus aléatoires. Préférez l'application de Kaolin. Les nombreuses démonstrations d'application ont prouvé qu'il était possible d'appliquer les barrières avec tous les appareils de pulvérisation à condition de respecter quelques règles. Consultez le site www.afidoltek.org

Oeil de Paon

Observations *: La maladie est présente dans la plupart des vergers, les nouvelles taches commencent à apparaître.

Évaluation du risque *: Le risque de contamination va être important dès la prochaine pluie.

Préconisations :

Si plus de 10 % des feuilles sont tachées, **appliquez un traitement à base de cuivre à la demi-dose homologuée avant le prochain épisode pluvieux.**

OPTIPAON : Faites régulièrement une estimation de la sensibilité de votre verger avec Optipaon sur : http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp

Cochenille

Observations *: Sur quelques vergers des cochenilles sont observées en quantités généralement insignifiantes.

Évaluation du risque *: Le risque est faible, la taille des branches les plus touchées est généralement suffisante.

Préconisations : Prévoyez une taille plus sévère des arbres touchés l'hiver prochain.

Pyrale du jasmin

Observations *: Sur quelques jeunes vergers ou des arbres restructurés des chenilles de pyrales ont été observées.

Évaluation du risque *: Le risque est inexistant sur les vergers en production, en revanche il peut être important ponctuellement sur les arbres jeunes en phase de formation.

Préconisations : Appliquez un traitement si plus d'une pousse est touchée par arbre. Une seule matière active est autorisée pour cet usage : la lambda cyhalothrine.

Exemple de spécialités : Cazéon, Karaté zéon, Lambdastar... Dose : 0,11 l/ha ; DAR : 7 j ; ZNT : 50 m ; Nombre applications maximal : 2 par an

Délai avant récolte (DAR)

Les produits phytosanitaires ne peuvent pas être appliqués quand la récolte approche pour éviter les risques de résidus chimiques dans les olives ou l'huile. Le Délai Avant Récolte ou DAR défini ce laps de temps minimum, il ne doit en aucun cas être réduit.

La récolte des olives vertes de table débute dans certains secteurs dans 15 jours, soyez vigilants :

DAR de plus de 20 jours	Spécialités à base de diméthoate (contre la mouche et la teigne, 28 j), mancozèbe (contre l'oeil de paon, 21 j), pyriproxifène (contre la cochenille, 28 j), kaolin (pour argical pro contre la mouche)
DAR de 14 ou 15 jours minimum	Spécialités à base de thiaclopride (contre la mouche, 14 j), de cuivre (contre l'œil de paon et la bactériose, 14 ou 15 j), fénoxycarbe (contre la cochenille, 15 j)
DAR de 7 jours minimum	Spécialités à base de deltaméthrine (contre la mouche), lambda cyhalothrine (contre la mouche, la teigne ou la pyrale)

Nous vous conseillons dans la mesure du possible d'augmenter au maximum les délais entre traitement et récoltes.

*** Observations et évaluation du risque :** les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV), sur le site de l'Afidol, rubrique Gestolive, ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive. Les modèles mouches de l'olive et œil de paon du SRAL servent à l'évaluation du risque.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Au cours des deux dernières semaines, les ETP quotidiennes se sont maintenues à de faibles niveaux pour la saison, autour de 5,0 mm / jour, voire moins.

Des pluies significatives ont été relevées dans tous les secteurs oléicoles. La suspension des arrosages n'est à envisager que si les précipitations cumulées au cours des quinze derniers jours atteignent plus de 40 mm. Ailleurs, réduisez vos apports d'eau en fonction des pluies mais ne suspendez pas totalement vos arrosages.

Relevés météo du 4 août au 17 août 2014		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moy. en mm / j		4,9	5,5	4,6	5,0	4,9	4,7	5,1	4,8	4,9	5,3	5,2	5,2
Cumul en mm au cours des deux dernières semaines	ETP	69	77	64	71	68	66	71	67	69	74	72	72
	Pluies	19	26	29	21	27	24	16	19	22	27	24	11

ETP moy : évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations relevées dans votre pluviomètre au cours de ces 15 derniers jours :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.
- **pluies cumulées supérieures à 40 mm** : suspendez l'arrosage durant une semaine, puis à la reprise de l'irrigation, limitez vos apports de 30 % par rapport aux préconisations pendant une semaine.

Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,0	2,2	1,8	2,0	2,0	1,9	2,0	1,9	2,0	2,1	2,1	2,1
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,4	2,6	2,2	2,4	2,4	2,3	2,4	2,3	2,4	2,5	2,5	2,5
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		9,8	11,0	9,2	10,0	9,8	9,4	10,2	9,6	9,8	10,6	10,4	10,4

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m²), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL : <http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showIrrigsMap>